

STE FOY LES LYON, le 31 janvier 2011

Destinataires :
Tous les clubs de la Ligue

Réf. : 349 GE/JL/SS
OBJET : Compétition Junior 2011-2012

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ligue Régionale du Lyonnais de Basket-ball a l'intention de mettre sur pied une compétition régionale en catégorie junior dès 2011-2012 et ce, tant au niveau féminin que masculin.

Un Championnat avec rencontres aller-retour peut-être envisagé mais il est tout aussi possible d'organiser ladite compétition sous la forme de plateaux ou de tournois qui s'étaleraient entre octobre 2011 et février 2012.

En effet, en date du 15 mars, il conviendra de désigner l'équipe, les équipes de la Ligue qui jouera (joueront) la phase nationale.

Il va de soi que la Ligue pourrait alors prolonger la saison junior pour les équipes non qualifiées.

Permettez-nous aussi de vous rappeler que les règles de participation arrêtées antérieurement (Licence AS, pas d'obligation, etc...) sont maintenues.

Vous connaissez donc les grandes lignes du projet que la FFBB entend mener à bien.

A vous donc maintenant de nous dire vos intentions pour 2011-2012.

C'est pourquoi nous aurons joint à la présente un document de pré-engagement qu'il conviendrait de nous retourner avant le 30 mars 2011 par tout moyen à votre convenance.

D'ores et déjà, nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre proposition.

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations sportives les meilleures.

Guy EVRARD
Président de la LRLBB

Jo LEJON
Secrétaire Général





**NOTE D'INFORMATION
A L'ATTENTION DES LIGUES REGIONALES**

CHAMPIONNAT JUNIOR

18/09/2010

Signataire : Jacqueline PALIN – Chargée de Mission "Catégorie Junior"

Pour cette nouvelle saison, la FFBB a souhaité donner un nouvel élan à la pratique des jeunes joueuses et des jeunes joueurs en leur offrant la possibilité d'évoluer au sein d'une nouvelle catégorie d'âge et d'un championnat conçu pour eux. La catégorie Junior ainsi créée est donc spécialement adaptée aux besoins et aux attentes des jeunes de moins de 20 ans.

Ce projet a pour principaux objectifs de fidéliser les Cadets 3^{ème} année en facilitant la transition vers la catégorie Sénior, et de poursuivre la formation des jeunes en leur offrant la possibilité d'augmenter leur temps jeu.

Cette saison inaugurale s'accompagne d'une formule de championnat spécifique et d'un règlement adapté. A l'avenir, il est fort probable que tout ceci évolue mais l'important est bien de permettre le lancement de ce championnat dès cette année.

Vous trouverez dans ce document les principaux éléments de la mise en œuvre. Par la suite, nous reviendrons régulièrement vers vous pour compléter ces premières informations.

La formule du championnat Junior :

1/ Pour faciliter la coordination au niveau national, la FFBB supervisera l'organisation de ce championnat et centralisera les engagements d'équipe.

2/ Le championnat se déroule en 3 phases :

- La phase régionale (septembre à décembre), coordonnée par les Ligues Régionales :

Cette phase a pour objectif de promouvoir le championnat auprès des clubs et de recenser les équipes souhaitant s'engager. Dans la majorité des cas, une Ligue Régionale seule n'aura pas, cette première année, assez d'équipes engagées afin d'organiser un championnat régional.

- Une Ligue Régionale disposant d'ores et déjà de suffisamment d'équipes a toute latitude pour organiser une formule de rencontres à sa convenance. La Ligue Régionale concernée devra avoir terminé sa phase régionale fin décembre.

Les autres possibilités seront étudiées en concertation avec la Commission Fédérale Sportive.

- La phase nationale (à partir de janvier) : coordonnée par la FFBB

Le nombre d'équipes engagées connu, la Commission Fédérale Sportive procédera à la répartition géographique de celles-ci. La FFBB organisera donc les rencontres de la phase nationale, qualifiant 8 équipes masculines et de 8 équipes féminines pour la phase finale. Ces dispositions seront validées par le Bureau Fédéral.

- La phase finale (avril/mai) :

4 plateaux de 4 équipes seront organisés : 2 plateaux masculins et 2 plateaux féminins. Les deux vainqueurs de chacun des plateaux s'affronteront pour la finale nationale lors des « 10 jours du Basket à Paris ».

Les dispositions réglementaires:

- La clôture des engagements est fixée au 30 novembre
- Pas de frais d'engagement.
- Pas de diplôme minimum requis pour l'entraîneur.
- Pas d'obligation concernant la Charte de l'arbitrage pour les équipes de cette catégorie.
- Horaire officiel : Dimanche à 11h (sauf accord entre les clubs)
- Désignation des arbitres par les Ligues Régionales (niveau CF3/R1)
- OTM issus des clubs.

Les joueurs et joueuses concernés :

- Ce championnat s'accompagne de la création d'une nouvelle catégorie de licenciés : les Juniors. Tous les jeunes entrant dans cette catégorie d'âge se verront donc décerner une Licence Junior. Sont concernés les joueurs-euses de 17 ans (C3/J1), 18 ans (J2) ou 19 ans (J3) au 1^{er} janvier de la saison en cours.
- Les Cadet(te)s 2^{ème} année régulièrement surclassé(e)s.
- Pas de notion de nationalité.
- Afin de permettre aux clubs de facilement constituer leurs équipes, jusqu'à 5 licences M ou T ou B, et jusqu'à 4 Licences AS Junior seront autorisées par effectif.
- Les licenciés disposant d'une convention de formation avec un club de LFB ou un club de LNB ne seront pas autorisés à participer aux rencontres du championnat Junior.

Une large information est nécessaire et la réussite de ce projet ne pourra être complète sans vous. Votre implication dans la promotion de ce championnat auprès des clubs sera primordiale. Nous vous invitons d'ores et déjà à informer vos clubs des possibilités offertes par ce nouveau championnat.

Nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.



FFBB
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

**NOTE D'INFORMATION
A L'ATTENTION DES LIGUES REGIONALES**

**LICENCES AS (AUTORISATION
SECONDAIRE) JUNIOR**

18/09/2010

Signataire : Jacqueline PALIN – Chargée de Mission "Catégorie Junior"

Pour accompagner le développement de la catégorie Junior, un nouveau type de licence a été créé pour faciliter la constitution des équipes : la Licence AS (Autorisation Secondaire) Junior.

Cette nouvelle licence spécifique au championnat Junior permet à un licencié d'évoluer au sein de deux clubs au cours d'une même saison. Ainsi, un jeune joueur ou une jeune joueuse n'ayant pas la possibilité de jouer suffisamment au sein de l'équipe Sénior de son « Club Principal », pourra évoluer parallèlement dans l'équipe Junior d'un « Club d'Accueil ».

Les conditions de délivrance de la Licence AS Junior sont les suivantes :

- Etre âgé(e) de moins de 20 ans (C2 ; C3/J1 ; J2 ; J3) au 1^{er} janvier de la saison sportive en cours.
- Etre titulaire d'une licence de type A, M et B auprès du Club Principal.
- Le Club Principal ne doit pas posséder d'équipe Junior engagée.
- Une équipe d'accueil ne pourra bénéficier au maximum, lors de la saison sportive, que de 4 licences AS.
- La date limite de la délivrance de la licence AS pour le championnat Junior est fixée au 31 décembre de la saison sportive.

La licence AS est valable jusqu'au terme de la saison sportive, et son titulaire pourra, si les conditions réglementaires le permettent, obtenir une nouvelle licence AS la saison sportive suivante pour la même association ou société sportive ou tout autre association ou société sportive.

Les Ligues Régionales seront compétentes pour la délivrance de cette licence. Un imprimé spécifique permettra ainsi l'obtention d'un second carton de licence intitulé « AS Junior » à destination du licencié concerné et de son Club d'Accueil.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

COMPETITION JUNIORS 2011-2012 PRE-ENGAGEMENT

CLUB :

est intéressé :

	Masculin	Féminin
Championnat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plateau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tournoi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Correspondant à joindre :

Nom : Prénom :

Adresse Postale :

Adresse mail :@

Téléphone :

Remarques :

Questions :

Document à retourner pour le 30 mars 2011 impérativement à la Ligue du Lyonnais